REPUBLIQUE FRANCAISE

D EPARTEMENT

HAUTE-LOIRE

Nombre de membres

Pouvoirs

1

Absents

2

Présents

12

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHASPUZAC

EXTRAIT DU REGISTRE

Séance du 9 juin 2023

L'an deux mil vingt trois et le neuf juin

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel JOUBERT, Maire,

<u>Présents</u>: Mrs CHAMAYOU P., CHABIDON D., GARRABOS F., V., MIGNE J., ROCHER P., FOURY D., Mmes VIDAL F., ROY S., BRUNETON M., BONCOMPAIN

C., VEROT V.

Absents: Mrs ARNAUD A., MICHEL A.

<u>Pouvoir</u>: Mme MARTEL Dominique donne pouvoir à Mme ROY Sylviane

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour diminuer les dépenses d'énergie, la Commune s'est engagée dans différentes opérations, :

- Extinction de l'éclairage public
- Mise en place de panneaux photovoltaïques sur le groupe scolaire pour produire de l'énergie

Monsieur le Maire rappelle que dans ce cadre des économies d'énergie, de nouvelles formules existent pour mieux valoriser l'autoproduction et l'autoconsommation produite.

A cet effet, la Commune lance une étude avec l'appui du Bureau d'Etudes COOPAWATT, pour analyser les types de consommation et les possibilités d'équipement de bâtiments communaux pour diminuer encore la facture d'électricité communale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- ☞ d'approuver le principe d'augmenter la production d'énergie photovoltaïque sur les toitures des bâtiments communaux par la pose de nouveaux panneaux
- e de mettre en place le principe d'autoconsommation collective

Fait et délibéré à Chaspuzac, le 9 juin 2023 Pour extrait certifié conforme

LE MAIRE, Michel JOUBERT

Date de la convocation 05 juin 2023

N° 09062023004

Nombre

de

membres

15

PROJET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Vote

TOLC	
Exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le 13 juin 2023

et publication ou notification

du 13 juin 2023

AR Prefecture

043-214300626-20230609-09062023004-DE Regu le 13/06/2023